

Conseil d'établissement – École Saint-Gérard
Procès-Verbal de la rencontre du mardi 17 mars 2026
Heure : 18 h 30
Lieu : Local d'art dramatique

Parents : Ophélie Rivière, Élise Labonté-Lemoyne, Karine Brunet, Jonathan Brassard-Potvin, Nicolas Sangaré, Pascale Savage-Blanchard, Marie-Joëlle Carbonneau
Enseignants : Tristan Goguen, Lorraine Forget-Gagnon, Dominique Aubin
Professionnel : Caterina Del Busso
Directrice : Jacinthe Nolin

Absent :

Parents : Olivier Thérien-Laforest,

Parents substitués : Smaili Mouloud

Représentante service de garde : Siham Chileg

Représentant de la communauté : Tarik Ouadahi

Document Responsabilité Durée

1.

1.1. Ouverture de la séance

1.2. Nomination d'un(e) secrétaire

Elise Labonté-LeMoyne rédigera le PV.

1.3. Parole au public

- Présentation par Stéphane Vairo de son processus de prise de photos scolaires de manière plus naturelle, prise de photo en classe, sur 6 jours, qui n'interrompt pas la classe complète et s'intègre dans l'horaire actuel. Ils proposent un horaire.
- Question par Dominique : Comment faites-vous sans fond ?
- Réponse : Gestion par la profondeur de champ qui permet de rendre l'arrière-plan plus anonyme sans avoir besoin d'aménager la classe ou briser la routine.
- Mme Nolin a fait les vérifications nécessaires par rapport à l'accès sécurisé et la confidentialité.
- Les photos peuvent être prises au printemps, échantillons 10 jours plus tard.
- 4 photos en moyenne par enfant, minimum 2, max 8
- Photos de fratrie : la gestion est très complexe, pourrait être faite en dernière journée, mais risque d'être très complexe
- Semaine en octobre pré-réservée pour St-Gérard
- Panneau de toutes les photos de groupe pourrait être une affiche qu'on encadre (style cadre IKEA) plutôt que d'avoir des panneaux laminés.

1.4. Mot de bienvenue, présentation des membres

Présentation de la stagiaire de Lorraine Forget-Gagnon, Mme Daphnée.

1.5. Quorum

Le quorum est constaté.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Lecture par Jacinthe Nolin
- Modification pour avoir Stéphane Vairo au début.
- Ajout de 10 minutes à 4.3 Analyse du sondage de l'anglais intensif

Adopté à l'unanimité. (Résolution #1 2026-03-17)

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 janvier 2026

- La résolution d'appui de la lettre sur les impacts des coupes budgétaires sur la réussite et la persévérance scolaire a été ajoutée directement dans le PV pour fin de communication.

Adoption à l'unanimité (Résolution #2 2026-03-17)

4. Suivis du procès-verbal de janvier 2026

4.1. Conférence offerte aux parents

- Marie-Favery fera estime de soi. Le choix précédant n'était pas disponible virtuellement, donc on doit faire un choix à nouveau.
- Dans l'ordre éveil aux mathématiques, sexualité, parent au temps des écrans, selon quelques informations supplémentaires à savoir que l'éveil aux mathématiques s'applique à quels niveaux, est-ce que la conférence sur les écrans aborde l'hameçonnage et les prédateurs? On pourra également utiliser le budget d'aide aux parents pour aller chercher une seconde conférence.
- La conférence du CSSDM sur les écrans est en ligne, on pourra la partager à nouveau aux parents dans l'info parents. Pascale suggère de recommander également le livre de Sara Hamel, psychoéducatrice. Lorraine suggère également de partager le site web de l'Institut des troubles d'apprentissage.

4.2. Résolution comité de parents

Ajouté au PV du 15 janvier et sera ajouté dans l'infolettre du mois d'avril.

4.3. Analyse du sondage de l'anglais intensif

- Document sommaire des réponses au sondage qui pourra être partagé à toute la communauté scolaire.
- Possible ajout d'information sur le soutien additionnel offert aux enfants à besoin particulier : on a mis l'emphase sur le tutorat, on pourrait également offrir davantage d'aide aux devoirs. Tutorat : Désaccord à savoir que le tutorat est offert à tous les cycles. Le critère officiel est de prioriser les matières où il n'y a pas d'orthopédagogie. Plutôt, une phrase sera ajoutée comme quoi l'équipe-école se penche sur des améliorations possibles pour l'année prochaine. L'équipe-école se penchera sur la question dès maintenant.
- Veut-on partager aux parents la notion de prime qui a été offerte aux enseignantes de 6^e année qui devaient jongler avec 3 groupes? Non, on va favoriser une réponse plus générale pour simplement partager les réponses du sondage.

5. Parole au public

5.1. Question d'un parent à savoir si l'école va communiquer aux parents quand il y a eu une alarme de feu.

C'est recommandé dans les bonnes pratiques d'informer à la suite d'une pratique, mais il n'y a pas de recommandations à cet effet. L'information est transmise aux enfants. Mme Nolin prend note.

5.2. Y a-t-il des possibilités d'augmentations de frais de transport pour les sorties dûes à l'augmentation du prix de l'essence?

Les sorties sont réservées déjà donc il n'y aura pas d'augmentation pour cette année.

5.3. Y a-t-il des effets des coupures sur les sorties en culture?

Budgets pour l'an prochain n'ont pas été communiqués à date

5.4. Y a-t-il des impacts aux effectifs dû à la loi sur la laïcité?

Nous sommes en attente de communication du ministère à savoir ce qui sera appliqué au 31 mars ou au 30 octobre à l'adoption de la loi. Le centre de service va faire une annonce commune.

5.5. Quelles sont les directives de nutrition et comment est-ce abordé par les éducatrices du service de garde?

Directive est de s'assurer que l'enfant puisse manger, s'il y a un doute sur le sain et nutritif, doit être communiqué à la responsable. On ne force pas les enfants à manger. Le parent devrait communiquer avec le service de garde pour enjeu spécifique.

6. Études des dossiers

6.1. Grille-Matières

- Mme Nolin tient à remercier l'équipe enseignante pour tout le travail qu'ils ont fait.
- La grille-matière est présentée au conseil.
- Question : Géographie et sciences au premier cycle : matières réparties en petits projets dans les heures non-prescrites.
- Il est expliqué par Lorraine et Dominique que ce sont des lignes directrices et que les enseignants s'ajustent, que c'est légèrement variable selon les semaines.
- Question : Les sciences avaient été nommées comme plus faible dans les discussions sur l'anglais : les matières secondaires comme les sciences reçoivent moins de temps afin de favoriser les matières principales. En 5^e année, cependant, la science est favorisée. Les élèves reçoivent 5 périodes avec des spécialistes ce qui a mené l'équipe école à mettre 1.5h dans les arts, puisqu'on ne pourrait pas mettre 1h de science dû à la gestion de l'équilibre des tâches du personnel.

Proposé par Marie-Joëlle et appuyé par Nicolas (Résolution #3 2026-03-17)

6.2. Sortie éducative / campagne de financement

Pas de nouvelle sortie ou campagne. Un rappel sera envoyé aux parents

6.3. Situation financière

- Le document a été partagé. La situation financière de l'école est bonne. Si les dépenses demeurent stables, on pourrait terminer l'année avec un surplus. Les projets sont similaires aux années passées. Les coupures budgétaires ont été absorbées au niveau du centre administratif et n'ont pas affecté l'école directement. Cependant, on voit des impacts dans les délais pour la livraison de livres de bibliothèques, au niveau de l'achat des buts de soccer.
- Pour les buts de soccer, une nouvelle personne s'occupe du dossier au CSSDM et donnera un suivi le 27 mars.
- Question : y a-t-il des postes budgétaires qui ne seront pas reconduits s'ils ne sont pas dépensés? Oui presque tous. Mme Nolin va s'assurer de faire toutes les dépenses qui pourront favoriser les enfants (livres, matériel, etc.) sans dépenser pour rien.
- Question : qu'est-ce que sont les frais de civilité? Petites dépenses pour l'équipe, viennoiseries, etc.

6.4. Horaire des élèves

Les discussions de l'équipe école les amènent à vouloir maintenir l'horaire actuel pour l'an prochain. Il n'y a pas de hauts taux de retards en ce moment. L'inscription au service de garde a déjà été faite alors il pourrait être compliqué de changer l'horaire.

6.5. Calendrier scolaire 2026-2027

- Les journées pédagogiques ont été fixées. Les enfants débiteront le 27 août pour avoir 180 jours d'école. Le bulletin de la première étape doit être remis avant le 20 novembre selon la loi sur l'instruction publique. Les journées ont été choisies pour équilibrer les journées de spécialistes qui sont manquées. 26 janvier est une journée commune avec les écoles du quartier. On préfère terminer la 2^e étape avant la semaine de relâche. 2 pédagogiques en mai afin d'être préparés aux journées de rattrapage des intempéries. La première journée de rattrapage sera le 23 juin,
- Question : la légende manque certaines icônes : ce sera ajusté avant d'être envoyé.
- Question : pourquoi est-ce souvent des mardis-mercredis? Afin d'équilibrer le nombre total de lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi à travers l'année pour ne pas, par exemple, que les enfants manquent leurs cours d'éducation physique chaque fois.

- Question : Pourquoi le bulletin est envoyé la même journée que la rencontre de parents? Afin de s'assurer que l'information soit transmise aux parents avant la soirée de rencontre officielle de parents.
- Question : Pourquoi le rattrapage est le 23 juin qui est une journée moins productive? C'est conventionné

Adopté à l'unanimité (Résolution #4 2026-03-17)

6.6. Effets scolaires 2026-2027

- L'an prochain on va revenir à l'agenda plutôt que le duotang de communication. Pourrait être un agenda « maison ». On va tenter de maintenir sensiblement le même montant et en deça d'environ 100\$. L'équipe école travaille actuellement à faire les consultations internes pour dresser les listes.
- On va s'assurer d'avoir un montant équivalent au sein d'un même niveau, même si des matériaux
- Question : peut-on avoir plus de précisions pour les enseignants des montants visés et des limites. Réponse : ce n'est pas possible actuellement, nécessite plus de travail.
- Question : est-ce que l'école collabore avec une librairie pour que la liste soit partagée et que les parents puissent acheter directement avec la librairie. Cependant, la collaboration nécessite une gestion pour les cahiers d'exercices qui doit être fait à ce moment de l'année par la direction et le secrétariat qui n'est pas possible actuellement.
- On demande que l'on sonde la coop Ahuntsic à savoir quelles seraient les dates limites pour les listes de matériel sans les cahiers d'exercice.

6.7. Présentation de l'organisation des services

- Première prévision de l'organisation scolaire. Nous avons appris la fermeture de notre point de service de classes d'accueil en 26-27 dû à une baisse d'immigration et une augmentation du nombre d'élèves réguliers. Les enfants qui poursuivent en classes d'accueil seront redirigés vers d'autres points de service.
- Les ratios max sont : 19 élèves en maternelle, 22 en 1^{ère}, 24 en 2^e, 26 en 3^e et plus
- La structure de base prévue pour les services pourrait être la même malgré la fermeture des classes d'accueil, dû au nombre d'élèves.
- Question : Le financement pour le service PEH provient-il du CSSDM ou de l'école? Le financement provient d'une somme allouée pour les élèves code 33-36 et le reste financé par l'école.
- Puisque le CSSDM ne finance pas l'ensemble du salaire pour ce poste, l'école doit compenser et n'alloue pas ces montants à d'autres postes tels que la psychoéducation. Est-ce que le CÉ pourrait manifester leur désaccord avec cette allocation budgétaire? La décision revient à la gestion interne de l'école avant d'être abordé en conseil. On veut supporter nos élèves en fonction de leurs besoins plutôt que devoir transférer des élèves qui ont besoin de soutien PEH à une autre école qui offre ces services.
- Les membres du conseil sont invités à lire la fiche de formation sur l'approbation des services complémentaires avant la prochaine rencontre pour discuter davantage de ce point.

6.8. Photos scolaires

L'ensemble du conseil est favorable à faire le contrat avec Stephane Vairo étant donné que le contrat existant avec la Pomme verte est échu.

7. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1. Directrice

Tient à remercier l'équipe enseignante qui ont travaillé fort avec la fin d'étape et une effervescence de conflits et difficultés avant la semaine de relâche. La directrice tient également à encourager les parents à poursuivre l'accompagnement des enfants tout au long de la 3^e étape.

Aussi vérification sera faite si les membres du CE sont inscrits au colloque du 26-27 mars.

7.2. Enseignants
Rien à ajouter

7.3. Personnel de soutien
Rien à ajouter

7.4. Parents

Partage de Jonathan sur les discussions qui ont lieu au Comité de parents des écoles de Montréal :

- Présentations sur les services complémentaires
- Révision de l'indice de défavorisation à Montréal. Jonathan va transmettre la présentation partagée au Comité de parents
- Le Comité de parents se questionne sur l'impact de la loi 94 sur la participation des parents accompagnateurs ou bénévoles

8. Levée de l'assemblée
La levée de l'assemblée à 21h17.



Marie-Joëlle Carbonneau
Présidente



Jacinthe Nolin
Directrice

